Compte-rendu de la réunion du CA du 19 Septembre 2016

Lieu: Montpellier – XXIIIéme colloque ACLF

Heure: 20h

Présents: Marc Antoine Belaud-Rotureau, Cyril Sarrauste, Alexander Valent, Anne Moncla, Nathalie Auger, Charles Coutton, Pascale Kleinfinger, Isabelle Luquet, Martine Doco, François Vialard, Florence Nguyen-Khac

Excusées: Chrystèle Bilhou-Nabera, Dominique Penther

ORDRE DU JOUR

1) Validation PV du 11 Mai 2016

Le PV est validé à l'unanimité.

2) Renouvellement du bureau

Le vote est clos. On dénombre 104 votes sur les 194 votants possibles. Le corum a été atteint.

3) Journée Thématique

La date du 7 Décembre 2016 a été confirmée. Le thème sera les maladies cassantes. Les orateurs sont déjà contactés et ont tous confirmé leur présence. Le budget restauration alloué est de 1000 à 1500 euros maximum. Pascale se charge de demander des devis auprès de traiteurs libanais.

4) Congrès de St Malo 2018

Les devis pour l'organisation du congrès sont en cours de validation.

5) CR du CSM de l'ABM du 07/08/16 (PK)

L'ABM va bientôt faire paraitre un guide des bonnes pratiques pour le diagnostic prénatal. Trois points sont particulièrement discutables :

- Le texte imposerait de faire apparaître sur le consentement la notion de découvertes incidentales ce qui impliquerait de modifier les consentements. Cette notion de révéler les anomalies incidentales pourrait se limiter uniquement si des actions de prévention ou de traitement sont possibles.
- Le texte préciserait que le compte-rendu ne sera rendu qu'à la patiente que si cette dernière en fait expressément la demande. Cette disposition ne semble pas très adaptée et il serait plus judicieux que compte-rendu soit transmis systématiquement sauf avis contraire de la patiente.
- la recherche de contamination maternelle deviendrait obligatoire pour toutes analyses de cytogénétique, y compris moléculaire, faites en prénatal.

Il est très probable que le texte ne puisse plus être modifié. L'ACLF devra cependant se positionner et faire un courrier marquant son désaccord avec certains points proposés.

6) BioNucal (PK)

La véritable question est la mise à disposition ou non des données non agrégées (poolées) sur les issus de grossesse des femmes ayant bénéficié du dépistage combiné de la trisomie 21 au 1^{er} trimestre. L'ACLF devra se positionner sur ce dossier rapidement.

7) Validation des nouveaux membres

La validation des nouveaux membres est reportée au prochain CA.

8) ATLAS

Florence précise que le site de l'ATLAS reçoit un nombre de visites colossal et cela du monde entier ce qui souligne l'utilité du site et l'importance de le pérenniser. Le CA se positionne favorablement pour reconduire les subventions à l'ATLAS de 5000 euros et soumettra la question à l'AG.

9) Questions diverses

i) Mystère sur la validation de l'adhésion de S Tondeur au GFCH : qui l'a validée ? Cela a été fait avant que F Nguyen-Khac (en tant que présidente du bureau du GFCH) n'ait vu sa demande d'adhésion, et ne l'ait transmise aux autres membres du bureau du GFCH, comme cela est fait habituellement. Et sa

demande n'a pas non plus été validée par un CA du bureau de l'ACLF semble-t-il.

Qui a accès à cette validation ? Tous les membres du bureau de l'ACLF ? F Nguyen-Khac demande s'il est possible qu'elle ait un message d'alerte quand une nouvelle demande d'adhésion au GFCH est faite.

ii) F Nguyen Khac suggère que pour les prochaines élections, les candidats mettent dans leur profession de foi un mini CV, comme cela a été fait par certains : pratique quand on ne connait pas les candidats (parcours, poste actuel)